

et le pays tout entier ont depuis huit mois constamment approuvé la ligne de conduite. Ils ont accepté la tâche laborieuse et ingrate d'acquitter les dettes de la guerre et de refaire la fortune du pays. C'est le devoir des citoyens de les aider en leur procurant les ressources indispensables à l'accomplissement de leur noble mission.

S'il y a eu ici ou là des abus, qu'on les signalé. Le gouvernement, qui s'est déclaré fermement résolu à " administrer nos finances avec la plus sévère économie ", portera remède. Mais il ne serait pas d'un bon Français d'en prendre prétexte pour refuser à l'Etat les ressources que réclament impérieusement les nécessités actuelles.

On ne saurait oublier non plus les souffrances et les désastres des départements-frontières, qui ont été à leurs dépens le rempart des autres contre l'invasion. Une patrie, c'est une famille dont tous les membres sont frères. Nos frères des régions dévastées, en attendant les indemnités qui seront exigées de l'ennemi, mais qui ne peuvent venir que par lentes annuités, demandent au gouvernement de les aider à relever leurs foyers, leurs cultures, leurs industries, leurs commerces. Donnons-lui le moyen de les secourir.

Ce qu'on nous demande d'ailleurs, ce n'est pas un don, mais un simple prêt, et un prêt avantageux, dont les intérêts sont garantis par la signature de la France.

Pour faire honneur au pays devant le monde, que chacun souscrive à l'emprunt dans la mesure de ses moyens. Pas un Français ne refusera de répondre à l'appel de la France. Les catholiques, comme toujours, auront à cœur de ne se laisser surpasser par personne en dévouement à la patrie.

Enfin, parce que Dieu est le maître souverain des destinées des nations et le suprême dispensateur des biens qui font leur prospérité, prions-le de daigner en accorder l'abondance à notre chère patrie. Ce sera le dédommagement des sacrifices qu'elle